

RCS : COLMAR Code greffe : 6851

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COLMAR atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00056 Numéro SIREN : 331 944 504 Nom ou dénomination : A. Vogel France

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2023 sous le numéro de dépôt 2522

Bilan actif

331 944 504 - 853 56

2023/2522 1985856

TRIBUNAL JUDICIAIRE

11 MAI 2023

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	150 752	63 992	86 760	64 336
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	46 067		46 067	46 067
Constructions	594 329	494 732	99 597	115 389
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 405	28 751	7 654	10 457
Autres immobilisations corporelles	197 574	99 377	98 197	63 774
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	22 704		22 704	77 405
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 047 832	686 852	360 980	377 428
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	8 174		8 174	9 068
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 499 686	11 644	1 488 042	1 206 241
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	808 191	58 545	749 646	571 537
Autres créances	37 578		37 578	136 280
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	285 941		285 941	439 403
Charges constatées d'avance (3)	8 115		8 115	5 560
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 647 685	70 189	2 577 495	2 368 090
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 695 516	757 041	2 938 475	2 745 517
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Copie certifiée conforme
à l'original

B. Bouteiller

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	609 796	609 796
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 980	60 980
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	826 177	875 002
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	63 185	1 176
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 560 139	1 546 954
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	155 589	170 524
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	155 589	170 524
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	898 571	712 989
Dettes fiscales et sociales	270 243	260 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	53 933	54 186
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 222 747	1 028 040
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 938 475	2 745 517
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 222 747	1 028 040
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.VOGEL FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 938 475 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 63 185 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Constructions : 20 à 30 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 4 à 25 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : décroissance moyenne
- Taux de rotation du personnel : turn over moyen
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	103 673	47 079		150 752
Immobilisations incorporelles	103 673	47 079		150 752
- Terrains	46 067			46 067
- Constructions sur sol propre	296 202			296 202
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	298 127			298 127
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 405			36 405
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	91 504	85 005	91 504	85 005
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	103 722	10 013	1 167	112 569
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	872 028	95 018	92 671	874 375
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	77 405	545	55 246	22 704
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	77 405	545	55 246	22 704
ACTIF IMMOBILISE	1 053 106	142 643	147 917	1 047 832

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 467	24 655		51 122
Immobilisations incorporelles	26 467	24 655		51 122
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	296 202			296 202
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	182 738	15 792		198 530
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 948	2 803		28 751
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	56 789	22 169	63 279	15 679
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 663	9 284	249	83 698
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	636 341	50 047	63 528	622 860
ACTIF IMMOBILISE	662 808	74 702	63 528	673 982

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 853 884 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	808 191	808 191	
Autres	37 578	37 578	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 115	8 115	
Total	853 884	853 884	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	81 085
R.R.R. & AVOIRS A OBTENIR	6 158
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	890
Total	88 133

 Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 609 796,00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	875 002
Résultat de l'exercice précédent	1 176
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	876 177
Affectations aux réserves	
Distributions	50 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	826 177
Total des affectations	876 177

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	609 796				609 796
Réserve légale	60 980				60 980
Report à Nouveau	875 002	826 177	826 177	875 002	826 177
Résultat de l'exercice	1 176	-1 176	63 185	1 176	63 185
Dividendes		50 000			
Total Capitaux Propres	1 546 954	875 002	889 362	876 177	1 560 139

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	170 524		14 935		155 589
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Total	170 524		14 935		155 589
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			14 935		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 222 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	898 571	898 571		
Dettes fiscales et sociales	270 243	270 243		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	53 933	53 933		
Produits constatés d'avance				
Total	1 222 747	1 222 747		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS FACT NON PARVENUES	89 044
DETTES PROV P/C.P.	39 821
AUTRES CHARGES PERSONNEL A PAYER	76 759
CHARGES SUR CONGES A PAYER	17 019
ORGANIS SOCIAUX CHARGES A PAYER	34 351
RRR ET AVOIRS A ETABLIR	53 933
Total	310 927

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 115		
Total	8 115		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	4 566 911	48 764	4 615 675
Produits des activités annexes	9 561	92	9 653
TOTAL	4 576 472	48 856	4 625 328

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	6	
Ouvriers		
Total	9	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A.VOGEL AG

Forme : SA

SIREN : 390715480

Au capital de : 5 000 000 Francs suisse

Adresse du siège social :

Grunaustasse 4

CH 9325 ROGgwILL

Engagements de retraite

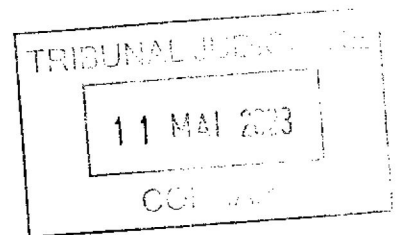
Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 155 589 euros

A.Vogel France
Société à responsabilité limitée au capital de € 609.796
5A, rue Lavoisier - 68000 COLMAR
RCS COLMAR 331 944 504 – 85 B 56

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 21 AVRIL 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
le vingt et un avril à dix sept heures,
l'associée unique de la société



« A.Vogel France »

- La société A.VOGEL AG, Société de droit Suisse, ayant son siège social Grünaustrasse, Postfach 76, CH-9325 ROGGWIL TG (Suisse), représentée par Monsieur Bernhard BÄRTSCHI,

Associée Unique de ladite société, propriétaire des 40.000 parts sociales de € 15,245 chacune formant le capital social.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annxe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis par Messieurs Bernhard BÄRTSCHI et Olivier MAURER, co-gérants non associés.

Ces documents ont été tenus au siège social à la disposition du Commissaire aux comptes, la société SFW CONSULTANTS.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- 1) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- 2) Affectation des résultats,
- 3) Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- 4) Quitus à la gérance et au commissaire aux comptes,
- 5) Questions diverses.

Bs

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de € 63.185.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à € 12.841.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, décide, sur proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2022, soit la somme de € 63.185 augmentée du compte « REPORT A NOUVEAU » pour un montant de € 826.177 existant au bilan, soit la somme totale de € 889.362 de la manière suivante :

- la somme de € 50.000 à la distribution d'un dividende,
- le solde soit € 839.362 sur le compte « REPORT A NOUVEAU » qui s'établira ainsi à ce montant postif.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 1,25 par part. Il sera mis en paiement au siège social dès après la présente décision.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il a été procédé à la distribution des dividendes suivants au cours ou au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par part	Autres revenus distribués	
2019	--		
2020	€ 2,50		
2021	€ 1,25		

TROISIEME RESOLUTION

En application de l'article L 233-19 du Code de Commerce, l'associée unique mentionne conformément aux prescriptions de l'article R 223-26 de ce même code, sur le registre des décisions au moyen de la liste ci-jointe, les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice ou conclues antérieurement et qui se sont poursuivies au cours de l'exercice 2022.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique,
approuve en conséquence le compte rendu qui lui a été fait des actes de gestion accomplis par la gérance et donne quitus entier et sans réserves à ceux-ci pour l'exercice de leur activité au cours de l'exercice 2022 et de sa mission au commissaire aux comptes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Bärtschi', is positioned above the printed name.

A.VOGEL AG

Monsieur Bernhard BÄRTSCHI